



**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
AU 3 NOVEMBRE 2014**



Luc Caron, maire

Membres du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard. Celui-ci traite des points suivants :

- Rapport du vérificateur et états financiers vérifiés de l'exercice 2013
- Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;
- Les orientations générales du prochain budget;
- Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000\$ accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$;
- La rémunération et allocation de dépenses accordées aux élus



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET ÉTATS FINANCIERS

La firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton a déposé, le 7 avril 2014, le rapport financier annuel 2013 dûment vérifié. Ce rapport fut émis sans aucune réserve et celui-ci mentionne que les états financiers présentaient, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2013. En voici les grandes lignes :

Revenus de fonctionnement :	1 173 889\$
Charges :	1 078 636\$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	95 253\$
Excédent avec conciliation à des fins fiscales :	171 986\$

Les surplus accumulés affectés et non affectés de la municipalité s'élèvent à 488 034\$ au 31 décembre 2013.

Les dépenses en immobilisations réalisées en 2013 se chiffrent à 212 443\$. Ce montant est constitué principalement de travaux pour le projet du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées, de l'entrée électrique à l'Édifice municipal, le pavage au 5^e Rang Est, l'achat d'équipement incendie et l'achat d'un garage de toile.

La dette à long terme est passée de 333 100\$ au 31 décembre 2012 à 314 000\$ au 31 décembre 2013.

● **INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS**

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2014 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Les dépenses effectuées à ce rapport sont justifiées par différents travaux et d'acquisitions tels que :

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu :

- Dépenses reliées au projet du réseau d'aqueduc et d'égouts
- Achat de 2 terrains
- Achat d'un tracteur
- Changement de la porte d'entrée du garage municipal du camion de service
- Changement de la porte centrale du Centre des Loisirs
- Travaux de rénovation de la « Chapelle » au Lac-des-Plaines
- Changement du type de chauffage à l'Édifice municipal

● **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET**

Dans l'élaboration du prochain budget, les membres du conseil porteront une attention particulière aux dossiers suivants :

- Aller en appel d'offres pour la réalisation du projet de l'aqueduc, des égouts et assainissement des eaux usées;
- Exécuter les actions du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Améliorations locatives de la Chapelle au Lac-des-Plaines (suite);
- Projet de formation d'un camp de jour à la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Amélioration et entretien des chemins municipaux;
- Inventaire sanitaire des lacs (suivi);
- Élaboration d'une politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés » incluant les actions à exécuter en 2015
- Le prolongement de la rue Lord pour un développement résidentiel avec services;
- Participer et travailler à poursuivre l'activité hivernale « Le Snow Fête »
- Réalisation de bureaux supplémentaires à l'Édifice municipal

● **LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$**

Pour satisfaire à l'article 955 du Code municipale, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000\$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Rapport du 1er nov. 2013 au 31 oct. 2014

Compagnie	Contrat	Montant
BPR inc.	Projet Aqueduc, égouts et assainissement	247 067 \$
Campor inc.	Vidange des fosses septiques	42 522 \$
Les Constructions HDF	Déneigement des chemins	204 108
Excavation Louis Richard inc.	Travaux d'entretien chemins municipaux	59 757\$
Garage N. Thiboutot inc.	Achat tracteur	68 300\$
Les Concassés du Cap inc.	Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables	56 050 \$
M.R.C. de L'Islet	Quote-part, rémunération insp. environnement	106 252 \$
Ministère de la Sécurité publique	Quote-part Sûreté du Québec	50 259 \$
Julien Lord	Achat terrain	70 000\$
Claude Loïselle	Achat terrain	25 000\$

● **LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES ACCORDÉS AUX ÉLUS**

Afin de respecter les dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport sur la situation financière de la municipalité doit faire mention de la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Donc les sommes provenant de la municipalité pour le maire et les conseillers sont :

	Maire	Conseillers
Rémunération	5 219.\$	1 740 \$
Allocation	2 609.\$	870 \$

Et les sommes provenant des organismes pour le maire sont :

	Régie Anse-à-Gilles	MRC L'Islet réunion mensuelle/comité de travail
Rémunération	142.36\$/réunion	110.54\$/44.21\$
Allocation	71.18\$/réunion	55.27\$/22.11\$

Vous voudrez bien prendre note qu'en décembre prochain, à l'occasion d'une séance extraordinaire dont la date sera publiée par AVIS PUBLIC, je pourrai vous faire l'état des prévisions budgétaires pour l'année financière 2015.

Avec ces énoncés, je vous ai présenté, à ce jour, la situation financière de la municipalité avec ces différents projets et j'espère le tout à votre satisfaction.

Je vous invite, mesdames, messieurs, à venir assister à nos séances mensuelles auxquelles il y a toujours un moment qui vous est alloué pour vos interrogations. C'est avec plaisir que je répondrai, dans la mesure du possible, à tous vos questionnements.

Je vous remercie de votre attention et bienvenue à tous.

Luc Caron, maire.